



Le fil Rouge

Novembre
2025

CDI SENIOR, SOYONS VIGILANT !

Le gouvernement français n'a décidément pas fini de nous surprendre.

La dernière nouveauté en date est la précarisation des fins de carrière. Présenté comme un dispositif destiné à favoriser l'emploi des plus de 60 ans, le CDI Senior, officiellement appelé Contrat de valorisation de l'expérience (CVE), serait censé répondre au faible taux d'emploi des seniors.

En réalité, pour "valoriser" leur expérience, le gouvernement propose un CDI... à durée déterminée.

Quel rapport avec Adecco, me demanderez-vous. C'est même pas de l'intérim !

Le modèle économique, bien sûr ! Vous pensez qu'Adecco gagne de l'argent en mettant des intérimaires en poste dans d'autres entreprises ?

Mais pas du tout. Adecco gagne de l'argent (beaucoup d'argent), d'une part en draguant le gouvernement pour favoriser son business et d'autre part, en se gavant d'abattements fiscaux, et de subventions.

La socialisation des coûts et la privatisation des bénéfices. Faire financer la masse salariale par l'argent public et ne surtout pas redistribuer les bénéfices. Prime sur les CDI-I, Dispositif APLD, fonds de formation de France Travail, exonérations, allègements fiscaux, tous les moyens sont bons...

Quant au CDI Senior...

Exonération de 30 % des cotisations patronales sur l'indemnité de mise à la retraite, aides régionales allant jusqu'à 5 000 € pour chaque CDI Senior signé. Et une volonté forte du gouvernement de le mettre en place. Vous pouvez être sûr qu'Adecco va chercher par tous les moyens à avoir sa part du gâteau !

Pour la CGT Adecco, il n'est pas question de se laisser berner par le discours officiel sur "l'emploi des seniors".

Derrière les beaux slogans, le CDI Senior risque surtout d'institutionnaliser la précarité de fin de carrière. Le salarié sait dès le départ que son emploi prendra fin, sans garantie d'aménagement du poste ni de prévention de la pénibilité. Tout indique que ce contrat pourrait devenir une variable d'ajustement pour les employeurs plutôt qu'un véritable outil de valorisation de l'expérience.

La CGT Adecco le répète, il ne s'agit pas d'un levier de flexibilité, mais d'un enjeu de dignité et de reconnaissance pour celles et ceux qui ont donné toute une vie de travail.

C'est pourquoi nous exigeons l'ouverture d'une négociation d'entreprise afin de garantir des conditions adaptées, de préserver les droits collectifs et la protection sociale des seniors embauchés sous CDI, ainsi que la mise en place des parcours aménagés favorisant la transmission des savoir-faire et l'accès à la formation jusqu'à la retraite. Une surveillance syndicale et salariale étroite du recours à ces contrats chez Adecco est également indispensable. ■■■

Soyons vigilants !

CONTACTER LA CGT ADECCO

**Ne pas hésiter à nous joindre avant qu'il ne soit trop tard.
Pour le moindre conseil, accompagnement ou assistance.**

**Raphaël (Nord): 06 66 15 97 54. Murielle (Ouest): 06 82 04 11 19. Géraldine (Sud): 06 11 30 42 17
Nabil (ÎdF): 06 26 22 75 76. Aïcha (Grand Est): 07 81 27 29 81.**

CGT Adecco
263 rue de Paris, case 460, Montreuil, France
01 55 82 89 80
Mail: syndicat.cgtadecco@gmail.com
Site: cgtadecco.fr
FB: [CGT Adecco](https://www.facebook.com/CGT Adecco)

